

BP REH

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Hippique

Brevet Professionnel : Diplôme du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt de Niveau IV
Le diplôme s'obtient par l'acquisition de 12 unités capitalisables (UC) validées au fil du stage
Formation éligible au Compte Personnel de Formation. Code CPF: 15115

OBJECTIF - EMPLOIS VISES

Cette formation a pour objectif principal de permettre à des demandeurs d'emploi d'obtenir un BP Responsable d'Entreprise Hippique diplôme de niveau IV.

Ce diplôme est nécessaire pour obtenir la capacité professionnelle agricole, obligatoire pour l'accès à de nombreux avantages à l'installation et aux aides publiques à l'installation agricole.

PUBLIC

Le public cible de cette action est constitué de demandeurs d'emploi en projet d'installation ou de reprise d'une structure hippique et ayant besoin d'un diplôme pour bénéficier des aides à l'installation ou ayant besoin d'acquérir des connaissances techniques, économiques, réglementaires... pour construire un projet d'installation. Les projets sont variés, il s'agit d'élevage d'équidés, de prestations de service, de préparation de chevaux

CONTENU

2 Capacités Générales :

- **UCG1** – Traitement de l'information, informatique
- **UCG2** – Enjeux du secteur professionnel

6 Capacités Professionnelles :

- **UCP 1** - diagnostic global/développement durable
- **UCP2** – connaissance des publics
- **UCP3** - gérer le travail au sein de l'entreprise
- **UCP4** - comptabilité/gestion, suivi administratif
- **UCP5** - commercialisation
- **UCP6** - travail sur projet professionnel

2 Capacités Techniques :

- **UCT1** – conduite et entretien de la cavalerie
- **UCT2** – gestion de la cavalerie, préparation des chevaux

2 Capacités d'Adaptation Régionale (à choisir dans la liste suivante)

- Mise en place d'une activité de tourisme rural
- Organisateur d'une activité de concours et de vente
- Mise en œuvre d'une production d'énergie renouvelable sur l'entreprise

Avec les 9 semaines de stage en entreprise, les stagiaires peuvent régulièrement associer la théorie à la pratique.

ORGANISATION - RYTHME

Durée

Formation continue à temps plein de Septembre à Juin de 1200heures en Centre 300 heures en Entreprise

CRITERES D'ADMISSION

Ils sont fixés par arrêté du Ministère de l'Agriculture.

Pour valider le diplôme, le stagiaire doit justifier d'une année d'activité à temps plein à la date de la dernière évaluation et être titulaire d'un diplôme de niveau V ou à défaut justifier de trois années d'activité professionnelle.

Satisfaire aux tests d'entrée (motivation, capacité...)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions peuvent s'effectuer tout au long de l'année.

Des tests de positionnement et/ou de sélection ont lieu courant Juin.

Seules les personnes ayant retourné leur dossier de candidature avant juin seront convoquées aux tests.

INDIVIDUALISATION ET ORGANISATION DES PARCOURS

La formation est délivrée par capacité

, les candidats sont positionnés et se voient proposer un parcours individuel qui tient compte des acquis académiques et d'équivalences avec d'autres diplômes. La durée de la formation peut ainsi être allégée. Le rythme de formation est aussi individualisable, le système UC permet d'acquérir l'ensemble des unités sur 5 ans et éventuellement de suivre à temps incomplet la formation (surtout en cas d'UC à repasser).

FRAIS PEDAGOGIQUES

La formation est financée par le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône Alpes et le FSE

Il est possible d'y accéder dans le cadre d'un CARED, d'un Congé Individuel de Formation (CIF) ou d'un Contrat de Professionnalisation ou d'Avenir. Les stagiaires devront simplement fournir une tenue de travail lors des stages et travaux pratiques

La participation aux épreuves d'admission est gratuite pour tous les candidats

PRATIQUE

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole d'Yssingeaux est situé à 800m du centre ville en direction de Queyrières. Il est annexé au Lycée Agricole George Sand. Le CFPPA est un établissement public habilité par la DRAAF pour la préparation au diplôme du Brevet professionnel.

Restauration hébergement

Les stagiaires peuvent bénéficier d'un accès au service de restauration du lycée agricole, des hébergements sont disponibles à proximité immédiate du centre.

CONTACT

Madame Muriel BERTRAND - Responsable de formation

Tel : 04. 71. 65. 70. 69.courriel : cfppa.yssingeaux@educagri.fr